



CORPORATION AURIFÈRE VIOR ANNONCE LE DÉBUT DE LA CAMPAGNE DE FORAGE À LIGNERIS

Montréal, Canada – le 8 janvier 2026 – CORPORATION AURIFÈRE VIOR INC. (« Corporation Aurifère Vior » ou la « Société ») (TSXV : VIO, OTCQB : VIORF, FRA : VL5) a le plaisir d'annoncer que les travaux de forage ont commencé sur son projet Ligneris, détenu à 100 % par la Société et situé à environ 55 kilomètres au nord-ouest de la municipalité d'Amos, dans la partie centrale de la ceinture de roches vertes de l'Abitibi au Québec.

Faits saillants :

- Les travaux de forage cibleront les extensions latérales et verticales du sondage historique 275-073 qui a livré une teneur de 16,84 g/t Au sur 8,0 mètres incluant 39,15 g/t Au sur 3,0 mètres dans la zone Sud (tiré de SIGÉOM : GM45463) et des sondages historiques L-84-4 et LS-05 qui ont respectivement recoupé des intervalles de 4,92 g/t Au sur 5,4 mètres et 5,15 g/t Au sur 5,9 mètres dans la zone Nord (tiré de SIGÉOM : GM41991).
- Le programme de forage de 20 000 mètres a pour but de cibler les extensions verticales et latérales des trois principales zones minéralisées : la zone Nord, la zone Centrale et la zone Sud.
- Une foreuse est actuellement mobilisée sur la zone Sud et une deuxième foreuse devrait s'ajouter la semaine prochaine; une troisième foreuse sera mobilisée au début de février sur la zone Nord.
- Les zones minéralisées sont incluses dans la ceinture volcanique felsique de la Rivière Octave affectée par des zones de cisaillement orientées NE-SO du couloir de déformation de Laflamme. L'abondance de sulfures polymétalliques, ainsi que les fortes altérations en séricite, chlorite et chloritoïde surimposées d'un enrichissement en or associé à une intense altération en carbonates dans un corridor de failles, appuient l'interprétation selon laquelle la minéralisation à Ligneris représente un système hybride de SMV aurifère superposé d'une minéralisation aurifère orogénique.
- Les premiers résultats sont attendus à la fin-janvier.

Mathieu Savard, président et chef de la direction de Corporation Aurifère Vior, a déclaré : « Nous sommes ravis de commencer notre programme de forage de 20 000+ mètres à Ligneris. Les résultats d'exploration historiques ont démontré le potentiel pour une minéralisation de SMV aurifère qui a livré de l'or à haute teneur et des intervalles plus larges à plus basse teneur, qui n'ont pas été adéquatement testés, tant latéralement que verticalement. Nous croyons que notre approche de forage systématique pourra rapidement livrer des résultats et démontrer la continuité du système minéralisé et le potentiel de bâtir un inventaire d'onces d'or. »

Perspectives

Corporation Aurifère Vior est pleinement financée, avec plus de 40 M\$ en trésorerie et en capitaux propres. Le budget d'exploration de la Société pour 2026 est de 15 M\$ CA et a comme objectif principal l'avancement du projet Ligneris. La Société prévoit finaliser le programme de forage à Belleterre au cours du premier trimestre de 2026. Par ailleurs, la Société recherche activement d'autres opportunités pour agrémenter son portefeuille de projets et publiera régulièrement des mises à jour et des résultats.

Contrôle de la qualité

La conception du programme de forage, l'assurance qualité/contrôle qualité (« AQ/CQ ») et l'interprétation des résultats sont effectuées par des personnes qualifiées qui appliquent un programme d'AQ/CQ conforme au Règlement 43-101 et aux meilleures pratiques de l'industrie. Des standards et des blancs sont ajoutés en alternance à tous les 15 échantillons afin de respecter les directives et protocoles stricts d'AQ/CQ de la Société et du laboratoire. Les résultats historiques sur le projet Ligneris décrits dans le présent communiqué de presse sont tirés de sources publiques et la personne qualifiée responsable de l'examen et de l'approbation des renseignements techniques divulgués dans le présent communiqué de presse (voir les détails ci-dessous) n'a pas vérifié l'information relative à ces résultats historiques. Par conséquent, cette information n'est pas nécessairement représentative de la minéralisation sur le projet Ligneris.

Personne qualifiée

Le contenu technique divulgué dans le présent communiqué de presse a été examiné et approuvé par Pascal Simard, vice-président à l'exploration chez Corporation Aurifère Vior, une personne qualifiée au sens du Règlement 43-101.

À propos de Corporation Aurifère Vior inc.

Corporation Aurifère Vior est une société junior d'exploration minière basée dans la province de Québec, au Canada, dont la stratégie consiste à générer, explorer et développer des projets miniers de grande qualité dans la juridiction minière éprouvée et favorable du Québec. Au fil des ans, les équipes de gestion et techniques de la Société ont démontré leur capacité à découvrir plusieurs gisements aurifères de calibre mondial au Québec.

Pour plus d'informations, veuillez contacter :

Mathieu Savard, président et chef de la direction

418-670-1448

msavard@vior.ca

www.vior.ca

SEDAR+ : Corporation Aurifère Vior inc.

La Bourse de croissance TSX et son fournisseur de services de réglementation (au sens attribué à ce terme dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) n'assument aucune responsabilité quant à la pertinence ou à l'exactitude du présent communiqué.

Énoncés prospectifs

Le présent communiqué contient des énoncés prospectifs. Tous les énoncés, autres que ceux portant sur des faits historiques, qui traitent d'activités, d'événements ou de développements que la Société croit, prévoit ou anticipe pour l'avenir, y compris, sans s'y limiter, le programme d'exploration prévu sur le projet Belleterre, les résultats d'exploration positifs attendus, le calendrier des résultats d'exploration, la capacité de la Société à poursuivre le programme d'exploration, la disponibilité des fonds nécessaires pour poursuivre le programme d'exploration, et l'approbation par le ministère des Ressources naturelles et des Forêts (« MRNF ») de la demande d'abandon des deux concessions minières initialement déposée par 9293-0122 Québec Inc. (l'ancien propriétaire des deux concessions minières). Les énoncés prospectifs sont généralement identifiables par l'utilisation des mots « sera », « devrait », « continuer », « s'attendre à », « anticiper », « estimer », « croire », « avoir l'intention de », « gagner », « avoir », « planifier » ou « projeter » ou la forme négative de ces mots ou d'autres variantes de ces mots ou une terminologie comparable. Les énoncés prospectifs sont assujettis à un certain nombre de risques et d'incertitudes, dont plusieurs sont indépendants de la volonté de la Société ou hors de sa portée, qui pourraient faire en sorte que les résultats réels de la Société diffèrent considérablement de ceux qui sont présentés dans les énoncés prospectifs. Les facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels ou les événements diffèrent sensiblement des attentes actuelles comprennent, entre autres, l'incapacité de respecter les dépenses d'exploration prévues, estimées ou planifiées, la possibilité que les résultats futurs de l'exploration ne soient pas conformes aux attentes de la Société, la conjoncture

économique générale, les changements sur les marchés mondiaux de l'or, la disponibilité de main-d'œuvre et d'équipement suffisants, les changements dans les lois et les exigences en matière de permis, les changements climatiques imprévus, les litiges relatifs aux titres de propriété et les réclamations, les risques environnementaux, le refus par le MRNF d'approuver la demande d'abandon des deux concessions minières détenues par la Société, ainsi que les risques identifiés dans le rapport de gestion de la Société pour l'exercice clos le 30 juin 2024 et les risques énoncés dans les documents publics de la Société déposés sur SEDAR+ à l'adresse www.sedarplus.ca. Si un ou plusieurs de ces risques ou incertitudes se concrétisaient, ou si les hypothèses sous-jacentes aux énoncés prospectifs s'avéraient inexactes, les résultats réels pourraient différer sensiblement de ceux décrits et, par conséquent, les lecteurs ne doivent pas se fier indûment aux énoncés prospectifs. Bien que la Société ait tenté d'identifier les risques, les incertitudes et les facteurs importants qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent de manière importante, il peut en exister d'autres qui pourraient faire en sorte que les résultats ne soient pas ceux prévus, estimés ou attendus. La Société n'a pas l'intention et n'assume aucune obligation de mettre à jour ces énoncés prospectifs, sauf si la loi l'exige.